

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 08-12447 / 100300  
Fixit SA, 1880 Bex  
fabrication de plâtre  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
16.10.2008–31.10.2011 (Renouvellement)
- 08-12455 / 100313  
Félix Constructions SA, 1026 Denges  
secteurs fabrication: débitage et usinage, secteur tôlerie: façonnage de tôles.  
besoin urgent  
19 H  
15.09.2008–30.09.2011 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 08-12448 / 101521  
STERN CREATIONS, Branch of Richemont International SA, 1242 Satigny  
service de piquet pour le secteur «Usinage CNC»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 H  
01.11.2008–31.03.2009 (Renouvellement)
- 08-12454 / 111413  
Barclays Bank (Suisse) SA, 1204 Genève  
département IT (service informatique) – Service helpdesk  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
4 H  
01.09.2008–31.08.2011 (Nouveau permis)

### **Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 08-12445 / 110219  
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre  
secteur «Laser» (découpe de tôle automatique).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
01.09.2008–31.12.2008 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 08-12247 / 111357  
Sauter Building Control Schweiz SA, 1228 Plan-les-Ouates  
Service technique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 H  
01.07.2008–30.06.2011 (Nouveau permis)
- 08-12248 / 111358  
Sauter Building Control Schweiz SA, 1023 Crissier  
Service technique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 H  
01.07.2008–30.06.2011 (Nouveau permis)

### **Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 08-12418 / 111233  
Wash & White SA, 1400 Yverdon-les-Bains  
Exploitation  
besoins spéciaux de consommation  
1 H, 6 F  
01.08.2008–31.07.2011 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

19 août 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	33
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.08.2008
Date	
Data	
Seite	6269-6271
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 053

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.